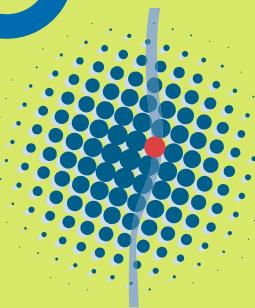


2000-2015

Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg

n°3

Juillet 2001



Robert Grossmann
Président du Syndicat Mixte

► "A nous d'innover"

"Aujourd'hui, l'intercommunalité se voit confier des compétences de plus en plus vastes et importantes, devenant ainsi un lieu de pilotage, de débats et de partage de nos politiques urbaines. Dans ce cadre, je réaffirme toute l'importance que je porte à notre syndicat mixte, qui élabore actuellement le futur schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg. Il s'agit bien là de formaliser notre vision, notre dessein sur ce territoire commun qui est aussi notre bassin de vie.

À nous maintenant d'innover, d'être audacieux, de nous projeter dans l'espace et dans le temps pour imaginer notre région - transfrontalière - de demain, et ainsi la préparer aux mutations que l'évolution de notre société nous laisse entrevoir.

Ensemble, avec les représentants de l'Etat, de la Région Alsace, du Département du Bas-Rhin, des chambres consulaires, avec bientôt les représentants du monde économique et associatif, et prochainement toutes celles et ceux qui souhaiteront participer à nos travaux, construisons le projet de développement de notre patrimoine commun : la région de Strasbourg."



Le SCOT : qu'est-ce qu'il va changer ?

Numéro spécial

Des élus s'expriment

Les travaux avancent vite ! Grâce à la participation active de tous les intervenants, le Syndicat Mixte a aujourd'hui atteint son rythme de croisière. Le futur schéma de cohérence territoriale (le SCOT) est en bonne voie... Suite au récent renouvellement des élus, voici venu le moment de faire le point sur les objectifs que nous poursuivons ensemble. Laissons donc la parole à certains d'entre eux, afin qu'ils s'expriment librement sur leur vision du SCOT. Qu'est-ce que le SCOT signifie pour eux, quel impact aura-t-il au quotidien pour chacun d'entre nous ? Ce qui se révèle dans leurs réponses, c'est véritablement le sens de leur engagement dans ce grand projet commun !



Ce qu'ils
» en disent ...

Retrouvez la table
de toutes les
contributions en
p 8

Opinions

UNE DÉMARCHE COMMUNE

développement équilibré
»
coopération transfrontalière
»
rayonnement



Daniel Hoeffel - Vice-Président du Syndicat Mixte
Président de la Communauté de Communes Ackerland



Fabienne Keller - Maire de Strasbourg
Membre du bureau du Syndicat Mixte

“La région urbaine de Strasbourg est constituée d'un maillage dense de villes, de quartiers et de villages où les gens vivent, habitent et travaillent. Et c'est bien pour ses habitants que nous devons prévoir le devenir de notre agglomération, de notre région, de notre pays ! Nous vivons tous dans la même aire urbaine, c'est-à-dire que nous avons des préoccupations communes, un mode de vie assez semblable, des déplacements de

“Une vision claire”

“Une vision claire de l'aménagement du territoire en Alsace passe, entre autres, par une capacité de la Région de Strasbourg de définir ses orientations sur 15 à 20 ans.

La mission du Syndicat Mixte est, dans cette optique, de veiller à un développement équilibré et respectueux de la vocation de chacune des zones composant la par-

tie bas-rhinoise de la région de Strasbourg.

La vocation du Syndicat Mixte est aussi de donner à la coopération transfrontalière entre Strasbourg et l'Ortenau un caractère concret fondé sur la confiance réciproque. C'est dans cet esprit que Strasbourg pourra être conforté dans son rayonnement au service de l'ensemble du Rhin Supérieur.”

“Un avenir à imaginer avec les habitants”

plus en plus nombreux à l'intérieur d'un même territoire. La qualité de vie, le droit à la sécurité, la liberté des choix sont des notions qui trouvent un écho en chacune et chacun d'entre nous. Il est normal que ces valeurs se retrouvent intégrées à la réflexion que nous avons engagée sur l'avenir de notre territoire, et que nous élaborions ensemble cet avenir dans lequel nous nous projetons. Cette participation des habitants, ce maillage des acteurs de la ville et cet engagement commun autour d'un grand projet partagé sont encore à imaginer et à mettre en place. Avec ses 141 communes, notre syndicat mixte en est le cadre, le futur schéma de cohérence ter-

ritoriale en sera l'outil principal. Je souhaite que l'élaboration du SCOT soit un moment fort de la participation des citoyens à la construction de leur avenir.”

participation des habitants
»

vie des quartiers, villes et villages
»

liberté des choix

L'OCCASION DE S'OUVRIR



Danièle Meyer - Vice-Présidente
du Syndicat Mixte - Maire de Rhinau

"Agir plutôt que subir!"

**respecter
les diversités**
»
débattre ensemble
»
**défendre
l'environnement**



**dépasser
les oppositions**
»
**une ouverture
européenne**
»
**la dimension
humaine**

"Il est souvent tentant pour les maires de communes petites ou moyennes, dont je fais partie, de s'abriter derrière un commentaire laconique, du genre : "nous sommes écrasés par les grandes villes, nous n'avons rien à dire...".

Dans le cadre des travaux du schéma directeur de la région de Strasbourg, je puis témoigner que cela est totalement faux. Les diversités sont parfaite-

ment respectées, tant du point de vue politique que de la taille des communes. Les réunions de travail - par exemple le groupe de travail sur l'environnement que j'ai l'honneur de présider - sont des moments où tous les avis s'échangent, où fonctionnaires d'Etat, fonctionnaires territoriaux, défenseurs de l'environnement, Chambre d'Agriculture et élus s'écoulent, font valoir leurs arguments et met-

tent toutes leurs capacités en commun pour essayer de trouver, ENSEMBLE, des solutions aux nombreux problèmes auxquels ils sont confrontés. Participer à ces débats, fédérer les bonnes volontés pour prévoir ENSEMBLE le monde de 2015 sont les motivations qui m'animent pour m'investir dans les travaux en cours."

"Rêver avec réalisme"

"En ma qualité de Président du Syndicat Mixte de 1999 à 2001, je me suis efforcé, d'une part, de dépasser les oppositions entre les parties urbaines et les secteurs ruraux de ce vaste territoire et, d'autre part, d'étendre la réflexion d'aménagement urbain au-delà de nos frontières. La loi SRU aujourd'hui non seulement permet cette ouverture, mais l'encourage. Et en effet, la dimension transfrontalière me paraît tout à fait nécessaire dans la construction européenne à partir du territoire.

Après la période des analyses et des diagnostics vient à présent le moment des choix politiques : quel type d'agglomération voulons-nous pour demain ? Quel équilibre dans l'aménagement du territoire urbain ?

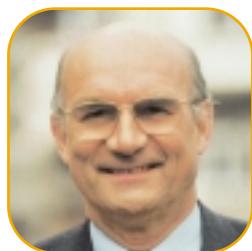


Roland Ries - Conseiller Communautaire
Membre du Bureau du Syndicat Mixte

Quels axes de développement pour éviter la prolifération urbaine sans contrôle ? Quels moyens nous donnons-nous pour réduire la mobilité imposée sans mettre en cause la mobilité choisie ? Autant de questions très politiques auxquelles il nous faut aujourd'hui apporter, sinon des réponses, du moins des orientations.

La tâche est ardue, mais elle est aussi passionnante. À nous de nous projeter dans l'avenir, de "rêver avec réalisme" la ville de demain et de tracer les contours d'une authentique cité européenne équilibrée et à dimension humaine."

DES TERRITOIRES EN DÉBAT



Adrien Zeller
Président du Conseil Régional d'Alsace

“La décision prise par les 141 communes autour de Strasbourg d’élaborer en commun un document de planification territoriale témoigne du degré de maturité que les collectivités locales ont atteint, en 20 ans, pour gérer leurs compétences dans le domaine de l’urbanisme. Il y a là une formidable occasion d’ouvrir un véritable dialogue entre le pôle urbain et les communes périurbaines pour construire un avenir commun, plus solidaire.

Les enjeux sont considérables : il s’agit de concilier le nécessaire développement économique et démographique de la métropole régionale, qui rayonne sur l’Alsace tout entière, avec des objectifs

d’amélioration du cadre de vie qu’il est urgent de promouvoir.

Cela suppose par exemple de concevoir un mode d’urbanisation qui économise l’espace et limite les déplacements, d’assurer le développement des services de transport collectif, de conforter l’architecture urbaine autour des villes moyennes et des bourgs-centres, ou encore de restaurer la qualité des paysages de la plaine d’Alsace.

Dans tous ces domaines, je suis certain que la réflexion qui s’engage sera

• • • • •
développement économique
» cadre de vie
» efficacité, proximité, cohérence

fertile en projets innovants. Pour leur mise en œuvre, il conviendra toutefois de rechercher le cadre le plus adapté, en tenant compte d’impératifs d’efficacité, de proximité et de cohérence.”



“Le SCOT : un outil précieux”



Philippe Richert
Président du Conseil Général du Bas-Rhin

équilibres spatial et social
» concertation
» spécificités, harmonie et cohérence

“La loi SRU, récemment entrée en vigueur, donne un élan nouveau et nécessaire à la planification intercommunale en mettant en place les schémas de cohérence territoriale. L’élaboration ou la révision de ces documents doit permettre de définir clairement avec l’ensemble des acteurs les objectifs d’urbanisme et d’aménagement des territoires concernés pour les deux décennies à venir. Pour le Département du Bas-Rhin, ils seront un outil précieux pour la poursuite de ses politiques visant à un dévelop-

pement équilibré, harmonieusement réparti sur tout le territoire, respectueux de l’environnement tout en veillant à une consommation maîtrisée de l’espace.

Dans cette optique le SCOT de la Région de Strasbourg devrait entre autres :

- conforter et renforcer le rôle de Strasbourg comme métropole européenne sans que cela se fasse au détriment des territoires voisins ;
- permettre la poursuite du développement de l’habitat, des activités et des services en cohérence

avec les infrastructures de transports, existantes ou projetées ;

- doubler l’équilibre spatial par un équilibre social, notamment dans le domaine du logement ;
- prendre en compte le positionnement transfrontalier de ce secteur.

Pour atteindre ces objectifs il paraît nécessaire de l’élaborer en concertation étroite avec l’ensemble des territoires qu’il englobe et dans le respect de leurs spécificités.”

préserver les
zones rurales
»
zones d'activités
»
facteurs
d'attractivité



accessibilité
durable
»
lutte contre
l'étalement
urbain
»
mixité urbaine
et sociale



François Bouchard
Directeur Régional et Départemental de l'Équipement

“L’agglomération strasbourgeoise est confrontée aux effets négatifs d’un développement urbain rapide. Le développement de l’automobile, l’attrait pour la maison individuelle, les difficultés à se loger ont provoqué un fort mouvement de périurbanisation.

Le premier état des lieux présenté en février 2001 confirme cette tendance forte à l’étalement urbain qui accentue les migrations domicile-travail.

Le Schéma de Cohérence Territoriale est aujourd’hui l’outil permettant de planifier l’aménagement urbain en parfaite cohérence avec les politiques de transport, de qualité de l’habitat et d’équipements collectifs. Les services de l’Équipement y participeront en apportant leur contribution constructive et prospec-

POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ

“Le foncier : une denrée qui se raréfie”



Etienne Wolf
Vice-Président du Syndicat Mixte
Président de la Communauté de Communes de la Région de Brumath

“Etant tout récemment élu, je suis en quelque sorte novice et dois me familiariser très vite avec les rouages du Syndicat Mixte. Ceci ne m’empêche cependant pas d’avoir quelques idées sur les objectifs et les missions de cette nouvelle structure.

Tout le monde s’accorde - à juste titre - à vouloir préserver la qualité de l’eau, de l’air, de l’environnement, du cadre de vie en général. Il me semble également primordial de se préoccuper d’une denrée qui se raréfie de plus en plus : le foncier.

Pour ma part, j’estime qu’une utilisation rationnelle des terrains naturels et agricoles dans le Département doit constituer une priorité.

En effet, le schéma directeur devrait clairement définir l’implantation de quelques zones d’activités judicieuse-

ment placées et en interdire l’implantation dans tous les autres secteurs. Ceci permettrait de préserver les zones à vocation rurale qui diminuent considérablement du fait d’un saupoudrage de petites zones d’activités souvent mal desservies et ne répondant qu’imparfaitement aux principaux facteurs d’attractivité que sont les services, la qualité de vie et les ressources humaines.”

“La contribution de l’Etat”

tive, en particulier sur les grands thèmes dont l’Etat est le garant. Dans ce cadre partenarial, le schéma devra permettre de progresser vers plusieurs objectifs primordiaux :

- l’accessibilité durable par le développement des transports collectifs (tram-TER-tram-train) et le renforcement des trois grands pôles que sont l’aéroport, la gare et le port;
- la préservation du patrimoine naturel, paysager et urbain favorisant la qualité de la vie;
- la mixité urbaine et sociale en diversifiant les activités et en équilibrant les types de logements dans tous les quartiers;



QUAND LE RHIN NOUS RAPPROCHE



Klaus Brodbeck - Landrat de l'Ortenaukreis

"Une coopération capitale"

"L'Ortenau est une région à facettes multiples, économiquement parlant prospère, dotée d'une forte conscience politique et avec d'excellentes perspectives de développement. Toutefois, l'un de nos principaux atouts se trouve sur l'autre rive du Rhin : il réside dans la proximité immédiate de Strasbourg, capitale européenne, et de nos voisins alsaciens. Les uns comme les autres, nous devons saisir ce voisinage comme une chance pour l'avenir et savoir en tirer parti.

Dans la région de l'Ortenau, nous avons

formulé nos conceptions et nos approches en termes d'actions pour l'avenir dans le "concept de développement de l'Ortenau". Pour toute une série de questions concernant le futur, nous pouvons trouver de bien meilleures solutions en les abordant avec nos partenaires en Alsace. Qu'il s'agisse de problèmes économiques ou de l'occupation des sols, des infrastructures de transport ou des espaces publics qu'il serait souhaitable de préserver, nous devons coordonner nos plans d'aménagement. De ce fait, notre coopération dans le cadre du nouveau SCOT pour la région de Strasbourg est pour moi capitale. L'ensemble des partenaires tirerait un énorme bénéfice de la rédaction d'un "Livre blanc" commun dans lequel figure-

raient les grandes orientations politiques convenues pour notre région. Pour cette raison, je tiens à exprimer ma reconnaissance pour ce projet innovant tourné vers l'avenir et je continuerai à le soutenir avec force."



Günther Fehringer
Président du Regionalverband Südlicher Oberrhein

"Pour une meilleure Connaissance mutuelle"

"Depuis plus de deux ans, le Regionalverband travaille à un avant-projet pour un premier Livre blanc sur le périmètre urbain transfrontalier de Strasbourg/Ortenau. Au cours de cette période, les entretiens franco-allemands qui ont eu lieu à divers niveaux de travail, ainsi que les contacts qui se sont établis, ont permis aux deux parties d'avoir une meilleure connaissance mutuelle de leurs problèmes d'aménagement.

Aujourd'hui, nous comprenons mieux quels sont les fondements et les

réflexions sur lesquels reposent les plans d'aménagement de la région strasbourgeoise, qui auront également un impact sur la rive droite du Rhin. Les états des lieux qui nous sont présentés nous livrent des éléments intéressants pour une meilleure compréhension d'ensemble. Inversement, la partie française a eu, mieux qu'auparavant, l'occasion de saisir la façon dont sont élaborés chez nous le Regionalplan et les plan d'aménagement communaux, ainsi que leur impact sur le côté français. La présente étude instaure une participation trans-

frontalière officielle aux opérations liées au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et nous considérons cette participation comme une progression dans la qualité de notre coopération.

Nous voulons soutenir le futur Livre blanc Strasbourg/Ortenau et nous investir auprès de l'Union européenne pour que ce projet bénéficie d'une aide dans le cadre d'INTERREG III."

**SCOT et
Regionalverband**
»
**participation
transfrontalière**
»
**meilleure
compréhension**

**espaces
"intervertébraux"
»
intercantonalité
»
des projets
communs**

"Constituée par ses grandes villes, la "colonne vertébrale" de l'Alsace a besoin "d'espaces intervertébraux" nombreux et forts pour lui permettre de fonctionner de façon souple.

Le Pays d'Erstein est un de ces lieux appelés naturellement à se développer, doté d'une forte attractivité. Cette problématique est la même pour nos amis du

ALLIER DYNAMISME ET QUALITÉ DE VIE

"Une formidable opportunité !"



Théo Schnee - Maire d'Erstein
Président de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein



Jean-Daniel Zeter - Maire de Stutzheim-Offenheim
Président du SIVOM du Canton de Truchtersheim

"L'Alsace est une région particulièrement attractive, comme le démontre le dernier recensement. Mais cet attrait a comme effet d'engendrer une spirale de développement rapide, d'où le risque d'un urbanisme immaîtrisé au sein de la métropole strasbourgeoise et de sa grande couronne. Il faut en finir avec cette notion intellectuelle et trompeuse qui consiste à vouloir s'affirmer toujours plus, et quantitativement, pour concurrencer le

Canton de Benfeld avec qui nous souhaitons développer l'intercantonalité à travers des projets communs. C'est pour cela que la révision du schéma directeur est une formidable opportunité pour ce "Pays" situé à équidistance de Strasbourg, de Sélestat, du Piémont des Vosges et à l'Est de Lahr "Im Schwarzwald."

"La spirale du développement"

poids des régions limitrophes comme le Bade-Wurtemberg ou le Grand-Est. À force de se suréquiper en se lançant dans une course incontrôlée, notre région risque de gagner surtout en nuisances et de perdre l'essentiel : sa qualité de vie. Pour ma part, l'objectif du SCOT de la région de Strasbourg consiste à conjuguer sereinement la complémentarité ville-campagne, à préserver la richesse économique existante et quasi optimale, mais également à veiller à ne pas dépasser les seuils critiques d'occupation du territoire et de population à partir desquels le bien-être de nos concitoyens ne serait plus assuré."

**maîtrise
de l'urbanisme**
»

**complémentarité
ville / campagne**
»
qualité de vie

Bernard Ingwiller - Maire de Grassendorf
Président de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn



**respect des grands
équilibres**
»
développement local
»
**une gestion
raisonnée**

"Membre du Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCOT, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn mesure pleinement l'intérêt d'un nouveau schéma directeur dans l'établissement de relations solidaires entre la ville et son espace rural environnant, entre les collectivités locales qui occupent et gèrent les territoires correspondants.

Outil essentiel de l'aménagement du territoire, le SCOT doit constituer une approche prospective et dynamique d'un développement local respectant les grands équilibres sociaux, économiques, structurels et environnementaux des espaces de vie et de travail de nos habitants.

La gestion raisonnée des transports, des services aux populations, des structures scolaires, culturelles et sanitaires, l'accompagnement de la vie associative, doit être en harmonie avec un dynamisme économique, source d'emplois, et avec une volonté de préserver un environnement attrayant, compatible avec le maintien des activités rurales et agricoles traditionnelles. Cet esprit constructif et ce souci d'une participation efficace à l'établissement d'un schéma de cohérence territoriale dynamique et harmonieux guideront les réflexions et les travaux de la Communauté de Communes dans ses contributions au développement de la région strasbourgeoise."

Ce qu'ils en disent

Robert Grossmann

“À nous d'innover”

p 1

Daniel Hoeffel

“Une vision claire”

p 2

Fabienne Keller

“Un avenir à imaginer avec les habitants”

p 2

Danièle Meyer

“Agir plutôt que subir ! ”

p 3

Roland Ries

“Rêver avec réalisme”

p 3

Adrien Zeller

“Ouvrir un véritable dialogue”

p 4

Philippe Richert

“Le SCOT, un outil précieux”

p 4

Etienne Wolf

“Le foncier : une denrée qui se raréfie”

p 5

François Bouchard

“La contribution de l'Etat”

p 5

Klaus Brodbeck

“Une coopération capitale”

p 6

Günther Fehringer

“Pour une meilleure connaissance mutuelle”

p 6

Théo Schnee

“Une formidable opportunité ! ”

p 7

Jean-Daniel Zeter

“La spirale du développement”

p 7

Bernard Ingwiller

“Etablir des relations solidaires”

p 7

Retrouvez toute l'actualité
du projet sur Internet :

www.schemadirecteur-strasbourg.org

Syndicat Mixte pour le Schéma
Directeur de la Région de Strasbourg

13, rue du 22 novembre
67000 STRASBOURG
Téléphone : +33 (0)3 88 15 22 22
Télécopie : +33 (0)3 88 15 22 23
e-mail : syndicatmixte@schemadirecteur-strasbourg.org
www.schemadirecteur-strasbourg.org

141 communes en France :

ACHENHEIM • ALTECKENDORF • BENFELD • BERGBIETEN • BERNOLSHÉIM • BERSTETT • BIETLENHEIM • BILWISHEIM • BISCHHEIM • BLAESHEIM • BOLSHEIM • BOOFZHEIM • BOSSENDORF • BREUSCHWICKERSHEIM • BRUMATH • DAHLENHEIM • DANGOLSHÉIM • DAUBENSAND • DINGSHEIM • DONNENHEIM • DOSSENHEIM-KOCHERSBERG • DUNTZENHEIM • DUPPIGHEIM • DURNINGEN • DUTTLEHENHEIM • ECKBOLSHEIM • ECKWERSHEIM • ENTZHEIM • ERSTEIN • ESCHAU • ETTENDORF • FEGERSHÉIM • FESSENHEIM-LE-BAS • FLEXBOURG • FRIESENHEIM • FURDENHEIM • GAMBSHEIM • GEISPOLSHEIM • GEISWILLER • GERSTHEIM • GEUDERTHEIM • GINGSHEIM • GOUGENHEIM • GRASSENDORF • GRIES • GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL • HANDSCHUHEIM • HANGENBIETEN • HERBSHEIM • HINDISHEIM • HIPSHEIM • HOCHFELDEN • HOENHEIM • HOERDT • HOHATZENHEIM • HOHFRANKENHEIM • HOLTZHEIM • HURTIGHEIM • HUTTENHEIM • ICHTRATZHEIM • ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN • INGENHEIM • ISSENHAUSEN • ITTENHEIM • KERTZFELD • KIENHEIM • KILSTETT • KIRCHHEIM • KOGENHEIM • KOLBSHEIM • KRAUTWILLER • KRIESHEIM • KURTZENHOUSE • KUTTOLSHEIM • LA WANTZENAU • LAMPERTHEIM • LIMERSHEIM • LINGOLSHÉIM • LIPSHÉIM • LIXHAUSEN • MARLENHEIM • MATZENHEIM • MELSHÉIM • MINVERSHEIM • MITTELHAUSBERGEN • MITTELHAUSEN • MITTELSCHAEFFOLSHÉIM • MOMMENHEIM • MUNDOLSHÉIM • MUTZENHOUSE • NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM • NIEDERHAUSBERGEN • NORDHEIM • NORDHOUSE • OBENHEIM • OBERHAUSBERGEN • OBERSCHAEFFOLSHÉIM • ODRATZHEIM • OLWISHEIM • OSTHOFFEN • OSTHOUSE • OSTWALD • PFETTISHÉIM • PFULGRIESHEIM • PLOBSHEIM • QUATZENHEIM • REICHSTETT • RHINAU • RINGELDORF • ROHR • ROSSFELD • ROTTELSHEIM • SAND • SCHAEFFERSHEIM • SCHAFFHOUSE-SUR-ZORN • SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT • SCHERLENHEIM • SCHILTIGHEIM • SCHNERSHEIM • SCHWINDRATZHEIM • SERMERSHEIM • SOUFFELWEYERSHEIM • STRASBOURG • STUTZHEIM-OFFENHEIM • TRUCHTERSHEIM • UTTHENHEIM • VENDENHEIM • WALTENHEIM-SUR-ZORN • WANGEN • WEITBRUCH • WESTHOUSE • WEYERSHEIM • WICKERSHEIM-WILSHAUSEN • WILLGOTTHEIM • WILWISHEIM • WINGERSHÉIM • WINTZENHEIM-KOCHERSBERG • WITTERNHEIM • WIWERSHEIM • WOLFISHEIM • ZOEBERSDORF

51 communes en Allemagne :

ACHERN • APPENWEIER • BAD PETERSTAL-GRIESBACH • BERGAUPTEN • BIBERACH • DURBACH • ETTHENHEIM • FISCHERBACH • FRIESENHEIM • GENGENBACH • GUTACH • SCHWARZWALD - BAHN • HASLACH IM KINZIGTAL • HAUSACH • HOFSTETTEN • HOHBERG • HORNBURG • KAPPELRODECK • KEHL • KIPPENHEIM • LAHR / SCHWARZWALD • LAUTENBACH • LAUF • MAHLBERG • MEISENHEIM • MÜHLENBACH • NORDRACH • OBERHARMERSBACH • OBERKIRCH • OBERWOLFACH • OFFENBURG • OHLSBACH • OPPENAU • ORTENBERG • OTTENHÖFEN IM SCHWARZWALD • RENCHEN • RINGSHEIM • RUST • SASBACH • SASBACHWALDEN • SCHUTTERTAL • SCHUTTERWALD • SEEBACH • SEELBACH • STEINACH • WILLSTÄTT • WOLFACH • ZELL AM HARMERSBACH • SCHWANAU • NEURIED • KAPPEL -GRAFENHAUSEN • RHEINAU